

eu l'occasion de rencontrer M. Shanley quelques mois avant sa mort. Je le rencontrai au "St-Lawrence Hall"; à Montréal, et je lui ai parlé alors du coût du canal. Je lui dis: "Lorsque vous avez fait votre rapport, le coût de la main-d'œuvre était moins élevé qu'à présent, et il me répondit que les grandes facilités dont jouissent les entrepreneurs aujourd'hui, pour transporter tous les matériaux nécessaires aux travaux entrepris, et l'outillage perfectionné et moderne dont ils disposent pour l'exécution des travaux—outillage qui n'existait pas de son temps—compenseraient amplement l'augmentation du prix de la main-d'œuvre. D'après son estimation un canal de 9 pieds de profondeur coûterait trente millions de dollars. La présente estimation d'un canal de 22 pieds de profondeur est de cent millions de dollars, et si le canal n'a que 16 pieds de profondeur, il coûtera probablement la moitié de cette somme, soit cinquante millions de dollars. Il y a un autre point relativement à ce sujet. M. Shanley a basé ses calculs sur d'autres considérations que celles qui prévalent aujourd'hui. Si vous voulez construire un canal à navires de 22 pieds de profondeur, vous n'aurez pas seulement 27 écluses à construire, mais vous aurez aussi à canaliser toute la rivière Ottawa, elle-même. Si nous avions devant nous le rapport, nous pourrions nous assurer de ce fait; mais le rapport n'est pas devant nous. Nous ne trouverons, peut-être pas 22 pieds de profondeur, à certains endroits de la rivière Ottawa. D'après l'honorable sénateur de De Lanaudière, les excavations dans la pierre coûtent trois dollars la verge cubique, et il y aura beaucoup de ce genre d'excavation à pratiquer dans la rivière Ottawa, et ce travail absorbera une immense somme d'argent. Puis, vous avez des bateaux d'une capacité de dix mille tonnes, et il vous faudra exhausser tous les points situés sur la route. Il vous faudra exhausser également les chemins de fer. Vous aurez aussi à vous occuper du canal de Hawkesbury, ainsi que des deux ponts à Lachine, et il vous faudra probablement aussi un autre pont au-dessus de la rivière, ici. En effet, tous les ponts devront être exhaussés de manière à permettre aux vaisseaux de passer en-dessous. Mais ce n'est pas le seul point à considé-

rer. Tout le pays n'est pas favorable à ce nouveau canal. Une grande partie du pays y est opposée, et, à mon avis, cette section a choisi le moyen d'empêcher la réalisation du projet en question en suggérant un canal de 22 pieds de profondeur. Cette profondeur n'est pas nécessaire pour faire concurrence aux canaux des Etats-Unis. Une profondeur de seize pieds est plus que ce qui est nécessaire, et une profondeur même de 14 pieds serait amplement suffisante. Pourquoi suggère-t-on maintenant 22 pieds de profondeur? Je fais présentement allusion aux hommes d'affaires de Montréal. Ils disent: "Notre port est la tête de la navigation océanique." Votre port est la tête de la navigation océanique pour les steamers d'un tirant d'eau de plus de 30 pieds; mais quand les steamers océaniques pourront passer devant Montréal, remonter l'Ottawa et continuer leur route jusqu'à Chicago, croyez-vous que vous pourrez continuer alors de considérer votre port comme la tête de la navigation? La tête de la navigation sera alors Chicago; ou bien ce sera Port-Arthur, sur le lac Supérieur, qui portera ce nom. Lorsque les navires océaniques de 20 pieds de tirant d'eau pourront passer devant Montréal et atteindre les lacs, je ne crois pas que le port de Montréal pourra continuer de s'appeler la tête de la navigation. D'honorables sénateurs sont d'avis que l'on n'aurait rien à gagner à laisser passer les vaisseaux océaniques en amont de Montréal. Si nous construisions un plus petit canal que celui projeté—petit canal reliant la baie Georgienne à Montréal, le coût serait beaucoup moins élevé; le coût serait réduit probablement à la moitié du coût de celui qui est proposé en creusant la rivière Ottawa—le prix devant être dans ce cas, réduit probablement à moins de la moitié—peut-être à un tiers de ce que coûterait le canal de 22 pieds. Mais y a-t-il eu une entente entre certaines personnes pour qu'aucun renseignement précis ne soit fourni à la Chambre, depuis que la question du canal de la baie Georgienne lui est soumise. Pourquoi donc le gouvernement ne nous procure-t-il pas tous les renseignements et toutes les données qu'il a à sa disposition? Pourquoi, depuis deux ans,

Hon. M. De BOUCHERVILLE.